

DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE - DEAP (NOUVELLE REFORME)

Taux de satisfaction : 100.00 %

Taux de réussite : 90.00 %

PUBLIC VISÉ

Public de - 29ans

Contrat d'apprentissage

LE + DE LA FORMATION

Aucun frais d'inscription ne sera demandé.

Prise en charge à 100% par l'état.

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée en centre : 400 heures

Durée en entreprise : 560 heures

Durée hebdomadaire moyenne :
34h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 01/09/2021 au 30/06/2022.

LIEUX DE FORMATION

CFA

Lycée Louise Michel

7, rue Pierre Marie Derrien

94507 Champigny-sur-Marne

Site accessible aux personnes en situation de handicap

CONTACT

CFA

Nicole Eustache

Tél : 01 57 02 67 74

cfa-academique@ac-creteil.fr

Référent handicap :

Julie Boehrer/Mme Boumendil

TARIFS

Prix tarif public maximum :

Forfait parcours mixte :

5 500,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

FINANCEMENTS

Type de financement :

Contrat d'apprentissage

N° DOKELIO : AF_98178

Eligible CPF N° n°145845



CODES

NSF : 331

RNCP : 4495

OBJECTIFS

Le DE d'auxiliaire de puériculture forme à la réalisation d'activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Placé sous la responsabilité de l'infirmière ou de la puéricultrice, l'auxiliaire de puériculture participe également à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfant porteurs de handicap, atteints de maladies chroniques, ou en situation de risque d'exclusion. Elle/Il travaille le plus souvent dans une équipe pluri-professionnelle. Elle/Il exerce dans les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux ou dans des structures d'accueil d'enfants de moins de six ans (maternités, centres de Protection Maternelle et Infantile, structures d'accueil - crèches, pouponnières). Elle/Il exerce aussi dans les services pédiatriques des structures hospitalières (enfants de 0 à 18 ans)

PRE-REQUIS

Être admis au concours d'entrée. Être âgé de plus de 17 ans et à jour de ses vaccinations à la date d'entrée en formation.

Les titulaires des titres ou diplômes suivants : DEAS, DEAVS, DEAMP, MCAD sont dispensés du concours d'entrée et de certains modules, en fonction de leur certification. Niveau d'entrée : niveau 3 (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

POSITIONNEMENT

réglementaire

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

L'admission en formation d'auxiliaire de puériculture s'effectue sur dossier et entretien. Inscriptions du 22/03/2021 au 08/07/2021 au Lycée Louise Michel à Champigny-sur-Marne.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours magistraux

Mises en situation

Cas pratiques

Mises en situation professionnelles sur lieux de stage

Organisé en alternance.

Cours du jour

Période de formation en entreprise.

CONTENUS

Accompagnement pédagogique individualisé (API)

Suivi pédagogique individualisés des apprenants (SPI)

Travaux personnels guidés (TPG)

Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

▶ Module 1. - Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale 147h

▶ Module 1bis. Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale 28h

▶ Module 2. Repérage et prévention des situations à risque 21h

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

▶ Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne 77h

▶ Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement 154h

▶ Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée 35h

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

▶ Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage 70h

- ▶ Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs 21h

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

- ▶ Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés 65h

Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

- ▶ Module 9. – Traitement des informations 35h

- ▶ Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques 70h

VALIDATION

- ▶ Diplôme Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture - DEAP (nouvelle réforme) niveau : 4

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Travailler auprès de jeunes enfants dans un service hospitalier ou en structure d'accueil (crèches):

- assistant.e maternel
- auxiliaire de puériculture